

ACCÉLÉRATION RELANCE360°

Programme de relance accélérée
pour les entreprises d'économie sociale
de la Capitale-Nationale

Une initiative de



En collaboration avec



COMMUNIQUÉ
DIFFUSION IMMÉDIATE

PROGRAMME ACCÉLÉRATION-RELANCE 360° Accompagnement et services spécialisés dédiés aux entreprises d'économie sociale

Québec, le 23 novembre 2020 – La pandémie engendre de grands défis pour les organisations et les entreprises d'économie sociale ne font pas exception. En vue de favoriser la relance et l'accélération des opérations des entreprises collectives du territoire de la Capitale-Nationale, la CDEC de Québec a développé avec le Consortium de ressources et d'expertises coopératives le nouveau programme Accélération-Relance 360°, offrant de l'accompagnement et des services spécialisés pour les entreprises d'économie sociale. Dans le cadre ce projet, les entreprises participantes pourront aussi bénéficier des services offerts par la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ).

Ce programme est rendu possible grâce au soutien financier de 27 500 \$ du Secrétariat à la Capitale-Nationale et de 37 000 \$ de la Ville de Québec et aux contributions de la Caisse d'économie solidaire Desjardins et de Filaction.

L'accès à une multitude d'outils et de ressources

Lancé en plein cœur du mois de l'économie sociale, ce programme propose aux entreprises la réalisation d'un Diagnostic Relance complet afin d'identifier une ou des problématiques et de mener une intervention ciblée avec l'aide d'experts. Chaque entreprise bénéficiera de 20 heures d'accompagnement et de 30 heures de service spécialisé dans une vingtaine de champs d'expertise tels que des services financiers, juridiques, technologiques, marketing, communications, ressources humaines. Ainsi, l'entreprise collective pourra, par exemple : établir un plan de relance, actualiser son positionnement sur le Web, effectuer des prévisions financières, réviser sa politique de travail, revoir ses règlements généraux, etc. De plus, la force du réseau permettra une rencontre avec les partenaires de l'écosystème pour valider les besoins financiers de l'entreprise participante.

Le programme Accélération-Relance 360° s'adresse à un maximum de 30 entreprises d'économie sociale du territoire de la Capitale-Nationale. Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- Être une coopérative ou un OBNL avec volet marchand;
- Être en activité ou inscrite au registre des entreprises depuis au moins 12 mois;
- L'intervention souhaitée doit viser la relance ou l'accélération des activités.

Avec le soutien financier de



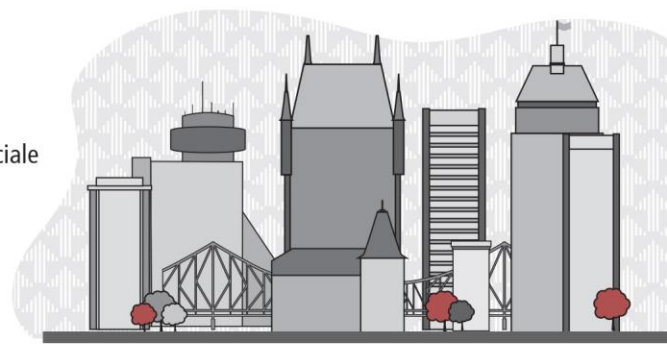
ACCÉLÉRATION RELANCE360°

Programme de relance accélérée
pour les entreprises d'économie sociale
de la Capitale-Nationale

Une initiative de



En collaboration avec



L'admission au programme Accélération-Relance 360° se fait en continu. Les entreprises intéressées peuvent soumettre une demande via le site internet de la CDEC à l'adresse suivante : cdecdequebec.qc.ca/relance-acceleration-360

CITATIONS :

« Je crois fermement au travail collaboratif, qui peut avoir pour effets d'ouvrir nos horizons et de nous mener plus loin qu'on ne l'aurait imaginé. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous venons de lancer l'Alliance économique, qui a pour but d'accompagner nos entrepreneurs, coopératives et organismes à but non lucratif de la région afin qu'ils trouvent rapidement et aisément l'aide qui correspond le mieux à leurs attentes et à leurs besoins. Dans des moments difficiles, on doit se serrer les coudes, et j'encourage nos entreprises à saisir cette belle occasion. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

« Dans un contexte économique aussi exigeant que celui dans lequel nous évoluons actuellement, l'accès à des ressources et à des outils spécialisés est un élément clé du succès de la relance de toutes les organisations et les entreprises d'économie sociale durement touchées par la pandémie. Il est naturel pour nous d'appuyer financièrement le programme Accélération-Relance 360°. J'invite tous ceux et celles qui peuvent en profiter à se prévaloir de cette expertise qui pourrait être déterminante pour leur avenir. C'est ensemble que nous bâtissons la suite! »

M. Régis Labeaume, maire de Québec.

« Les entreprises collectives occupent une place très importante dans l'économie de la région procurant des emplois à plus de 20 000 personnes. Mais leur contribution va bien au-delà de l'apport économique puisqu'elles poursuivent également une mission sociale. En soutenant leur relance et l'accélération de leurs activités, nous contribuons à maintenir et à développer des services et activités essentiels pour nos communautés. »

Mme Isabelle Gilbert, directrice générale de la CDEC de Québec.

« En cette période de changements accélérés, la Caisse d'économie solidaire, principale institution financière de l'économie sociale au Québec, tient à ce que les coopératives et OBNL puissent occuper toute leur place. Les derniers mois ont mis en évidence leur contribution à la qualité de vie des citoyens : notamment par des services de maintien à domicile des aînés, d'autonomie alimentaire, d'équipements, d'achat local, de logement, etc. »

M. Marc Picard, directeur général de la Caisse d'économie solidaire Desjardins

Avec le soutien financier de



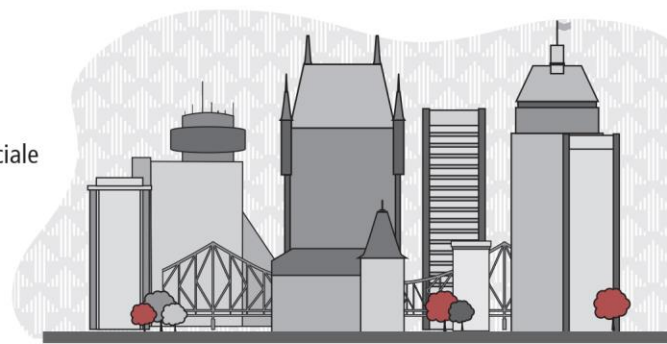
ACCÉLÉRATION RELANCE360°

Programme de relance accélérée
pour les entreprises d'économie sociale
de la Capitale-Nationale

Une initiative de



En collaboration avec



« Pour assurer leur croissance, les entreprises collectives doivent avoir accès à des services spécialisés de qualité. Ce programme élaboré conjointement avec la CDEC est un sérieux atout pour accélérer le développement des entreprises d'économie sociale, particulièrement dans le contexte que nous connaissons. »

J. Benoit Caron, directeur général du Consortium de ressources et d'expertises coopératives

- 30 -

Source :

Marie-Christine Landry
Directrice marketing
CDEC de Québec
mclandry@cdecdequebec.qc.ca

À propos de la CDEC de Québec

La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Québec a pour mission de promouvoir le développement économique communautaire et social, par l'accompagnement des entreprises d'économie sociale et la mobilisation des communautés autour de projets structurants visant la création de la richesse collective et l'amélioration de la qualité de vie. Reconnue en tant que spécialiste de l'économie sociale et chef de file en développement de projets collectifs, la CDEC de Québec contribue à créer des communautés vivantes, prospères et solidaires.

Pour en savoir plus : cdecdequebec.qc.ca

À propos du Consortium de ressources et d'expertises

Les entreprises collectives font la différence pour les personnes ; le Consortium fait la différence pour les entreprises collectives. Fondé en 2011, le Consortium est une coopérative de solidarité motivée par le désir de permettre à chaque entreprise collective d'avoir accès à des services spécialisés. Il regroupe sous un même toit toutes les expertises professionnelles pertinentes au développement et à la consolidation de l'entrepreneuriat collectif et les offre au juste coût.

Pour en savoir plus : leconsortium.coop

À propos de la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ)

La CDRQ est reconnue par le gouvernement du Québec à titre d'organisation experte dans le soutien au démarrage et au développement d'entreprises collectives québécoises. Présente partout en province, elle compte 10 bureaux et 35 conseillers / conseillères spécialisés (es) en développement collectif. La CDRQ crée et accompagne annuellement plus d'une centaine de coopératives en leur proposant une vaste gamme de service et formations spécialisées. Pour en savoir plus : cdrq.coop

Avec le soutien financier de

